

REPOT LEGAL
N° 339
1881

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez MM. AUDBOURG et C^e, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

LES RÉCIDIVISTES

Il faut y revenir. Nous craignons que M. Joseph Reinach ne nous ait point compris. Il a dit dans la *République française* : « La loi que nous proposons est une mesure excellente ; les plus avancés s'y rallient ». Il nous cite ; il cite l'*Alliance démocratique et socialiste*. Nous lui en savons gré. Il nous fournit l'occasion de nous expliquer. En pareille matière on ne saurait trop s'entendre.

Nous disions, il y a quinze jours, nous sommes partisans de la loi Cazot. Un homme peut s'oublier, il y a dans la vie des heures de vertige, mais le châtiment et le remords savent corriger. Le récidiviste n'est pas un malheureux c'est un dangereux. Pourtant ce limon peut féconder les plaines lointaines. A être expatriés, que perdraient-ils ? Rien, puisqu'ils n'ont rien. Ils trouveraient, peut-être, dans quelque pays éloigné, un lopin de terre qu'on défriche, un sillon qu'on ensemence. La déportation des récidivistes est une mesure universellement réclamée : elle répond à un besoin.

L'homme qui tombe ne peut pas toujours se relever. La condamnation est une trace indélébile. Il vit dans le monde en paria. La haine engendre la haine ; on le fuit, on le maudit ; il maudit à son tour. La société lui fait une existence impossible. Il ne peut plus exister dans un milieu honnête, mais inaccessible au pardon. Notre rigueur est une faute. Un exemple entre mille. Cela remonte à cinq ans. On arrête un vagabond ; on le conduit au poste ; il faisait froid, le commissaire, un homme bon, lui dit de s'approcher du feu. Soudain, cet être endurci lève les yeux : il est ému ; la bête s'est réveillée. Il a entendu une bonne parole : c'est la première. Il raconte toute son histoire ; il n'est rien moins qu'un forçat, qu'un repris de justice, il est Coco dit le Jeune. Il était noté très dangereux. Ainsi, pour que cette brute s'attende, il avait suffi que quelqu'un dit à ce misérable qui avait froid : « Chauffez-vous ! »

Mais cette bonne parole, il est rare qu'on la prononce ; nous sommes peccables et nous ne savons pas pardonner. Notre honnêteté s'effarouche, quelque fois même prête à succomber, et les repris de justice sont des proscrits marqués au fer rouge.

Obbligés de vivre au milieu d'un monde qui les méprise, qui les fuit, qui les hait. La société leur étant fermée, ils vivent en marge ; ils sont des irréguliers.

Ne serait-il pas préférable de donner à ces hommes à jamais condamnés, le moyen de conquérir la considération perdue et de détacher l'ignoble chaîne qui pend à leurs pieds. Nous avons des colonies, qu'on les y envoie ! La prison ne serait-il pas plus beau de substituer l'espace ? Ce ne sont pas des rêveries de poète, les anglais sont gens éminemment pratiques. Ils déportent leurs *convicts*. Un forçat réhabilité par le travail a pu échanger en Australie, son bonnet vert pour une couronne royale. Ce sont des résultats, j'imagine. L'Angleterre réussit donc triplement : elle débarrasse le pays de citoyens dangereux, elle défriche ses colonies inexploitées, et d'hommes de rien fait des hommes de bien.

Il est évident que l'application de la loi Cazot nécessiterait une réforme des colonies pénitentiaires, tout serait à refaire de fond en comble. On y songera peut-être quand on sera parvenu à constituer un cabinet et une majorité.

Nous disions encore ce même jour — et c'est sur ce point que nous voulons appeler l'attention de M. Joseph Reinach, l'ami intime de M. Gambetta, celui qu'on a surnommé l'homme aux petits papiers, nous disions ce même jour : « Nous voyons dans la loi Cazot une mesure d'assainissement. La France l'accueillera avec joie, à la condition pourtant que l'on ne confonde pas les malheureux avec les misérables. »

On prête au pouvoir le plan machiavélique de faire une sorte de Saint-Barthélemy législative de tous les républicains, condamnés pour délits de droits communs. Les conseils de guerre ont, à maintes reprises, donné à des actes purement publics une tournure criminelle.

Sur ce terrain, nous cessons évidemment de suivre, la *République française*.

Lorsque M. Cazot présentera sa loi sur les récidivistes, la Chambre aura la mission de rechercher les interprétations fausses qui pourraient lui être données. Elle ajoutera des articles restrictifs, qui ne permettront pas de regarder comme coupable un citoyen condamné, même à une peine infamante, en raison de faits politiques. En appliquant à la lettre la loi Cazot, on pourrait atteindre des hommes honorables connus, mais qui, mêlés aux mouvements insurrectionnels, ou défenseurs énergiques du droit violé, auraient eu maille à partir avec les agents de M. Piétri. M. Rochefort serait un récidiviste et comme tel mériterait d'être dé-

porté, n'a-t-il pas été condamné pour avoir frappé un M. Larochette qui avait insulté sa fille ? M. Ulysse Parent qui a battu les agents insultant sa femme. M. Léon Biennu qui a insulté les insulteurs de la morale ; d'autres et ils sont nombreux deviendraient-ils des récidivistes, s'il plaisait à M. Cazot ?

Que M. Joseph Reinach veuille bien sur ce point exprimer sa pensée. Une loi excellente en principe, peut être défectueuse en pratique. Ce serait le cas, si la Chambre, ou son auteur même, n'y pourvoyait. Nous voulons bien croire qu'en faisant cette proposition, le garde des sceaux n'a en vue que d'assainir la République ; mais il y a des exemples récents peu faits pour nous inspirer confiance. Nous nous demandons, quoique ouvertement partisan de cette loi de salubrité publique, si les réactionnaires de la démocratie n'espèrent point faire subir aux groupes avancés du radicalisme une saignée dangereuse.

Nous l'avons dit, nous le répétons ; nous sommes avec M. Joseph Reinach pour M. Cazot, pour la loi sur les récidivistes. Si ce n'est pas une duperie, si ce n'est pas une arme dirigée plutôt contre les républicains qui gênent le pouvoir, que contre les vagabonds qui emplissent les rues.

Georges LETELLIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

Fil télégraphique spécial

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 4 novembre.

Le Président de la Chambre

Plusieurs journaux croient pouvoir annoncer que M. Brisson n'habitera pas le Palais-Bourbon, où il se contentera de recevoir.

Ces journaux oublient que le règlement de la Chambre contient la disposition suivante, qui est impérative et dont l'objet est facile à comprendre :

« Le président est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de la Chambre. A cet effet, il fixe l'importance des forces militaires qu'il juge nécessaire ; elles sont placées sous ses ordres. »

« Le président habite dans l'intérieur du palais législatif. »

Ainsi M. Brisson, en acceptant les fonctions de président, a accepté par cela même l'obligation d'habiter le Palais-Bourbon.

Interpellation sur la politique générale

M. Gambetta, ne voulant pas participer aux débats sur les affaires tunisiennes, dé-

sirait qu'une interpellation sur la politique générale lui permit de parler avant la démission du cabinet ; sinon il formerait un ministère sans avoir expliqué son programme.

Validation de M. Drumel

Le premier bureau a conclu à l'unanimité à la validation de M. Drumel, député de Rethel.

Elections sénatoriales en Algérie

M. Jacques, député, se porte candidat au Sénat dans la province d'Oran ; il a pour concurrent M. Moudas, professeur arabe à l'école supérieure d'Alger.

Option de M. Choiseul

M. Henri de Choiseul, élu à Corté et à Melun, opte pour Melun. Le siège législatif de Corté restant vacant, M. Gambetta s'est empressé de recommander aux électeurs républicains, un de ses amis, M. Emmanuel Arène, rédacteur du journal *Paris* et conseiller général de la Corse.

Interpellation tunisienne

Orateurs inscrits : MM. Maquet, Des Roys, Amédée Lefauré, Langlois, Ballus, Clémenceau et de Mun.

Eclaircissements sur la Tunisie

M. Clémenceau possède un dossier rempli de pièces graves sur les agissements en Tunisie.

Nous ne savons si ces documents importants ont été rapportés de Tunis par M. Camille Pelletan, mais cela est probable, car le jour du retour du jeune député député d'Arles à Paris, nous avons entendu M. Pelletan donner à ses collègues de la salle des Pas-Perdus, des appréciations très-exactes de la situation tunisienne, et nous pouvons ajouter que les détails fournis par notre confrère, ont produit sur les députés la plus vive impression.

LES JOURNAUX

Paris, 6 novembre.

— Le *Voltair* fait l'éloge de M. Brisson, qui, n'ayant jamais été parmi les violents, figure au premier rang parmi les résolus.

— La *Justice* dit que le silence de M. Ferry au sujet des affaires financières de Tunisie équivalait à un aveu.

— Le *Globe* dit que M. Ferry, malgré des passages très justes, n'a pas paru répondre suffisamment aux questions précises que l'opinion lui adresse.

— Le *XIX^e Siècle* trouve le discours de M. Ferry probant, bien ordonné, souvent généreux et toujours sincère.

— Le *Sécl* pense que ce discours est une réponse péremptoire aux absurdes imputations dirigées contre l'honorabilité et le patriotisme du ministère.

— Le *Parlement* déclare que le désir de repousser toutes les attaques et de répondre pour tous ses collègues a entraîné M. Ferry trop loin.

— La *République française* dit : Les explications du ministre n'ont dissipé nos incertitudes au sujet du rappel prématuré d'une partie de nos troupes après la première expédition.

— Le *Soleil* dit que M. Ferry a scindé la question tunisienne, triomphant facilement sur la question de principe, mais échouant complètement sur la question de conduite.

— La *Paix* émet une opinion analogue.

— Le *Rappel* et la plupart des journaux remarquent que M. Ferry a répondu d'avance à l'interpellation annoncée.

INTÉRIEUR

Paris, 6 novembre.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

D'après le *Paris*, le mouvement qui est en préparation au ministère de l'Intérieur est de peu d'importance, et n'a d'autre but que de faire entrer dans l'administration le personnel du cabinet du ministère, au cas où, comme on l'affirme généralement, M. Constans quittera la place Beauveau pour le gouvernement général de l'Algérie.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉPUTÉS

Les conseillers municipaux de Paris élus députés donneront leur démission de conseillers le 28, immédiatement après les élections du député sénatorial.

ACTES OFFICIELS

L'*Officiel* contient la nomination de M. Louis, chef de cabinet de M. de Choiseul, comme sous directeur du Midi à la direction des affaires commerciales.

MANIFESTATION TOUCHANTE

Mardi 2 novembre 1881 a eu lieu sur la tombe du docteur Chavoix, qui représentait naguère à la Chambre la deuxième circonscription de Périgueux une touchante manifestation.

La population d'Excideuil, accompagnant la délégation périgourdine de Bordeaux qui venait déposer une superbe couronne sur la tombe de M. Chavoix, s'est rendue en foule au cimetière.

Le conseil municipal, ayant à sa tête M. Rabaud, maire d'Excideuil, et la Société de secours mutuels, présidée par M. Hermann, avaient tenu à honneur d'assister à cette manifestation toute sympathique.

MM. CHALLEMEL ET DEVÈS A L'ÉLYSÉE

M. Grévy a reçu ce matin à déjeuner MM. Challemel-Lacour et Devès.

M. DILKE A L'ÉLYSÉE

On sait que de graves difficultés s'étaient élevées lors de la dernière réunion des députés anglais et français, relativement au prochain traité de commerce.

M. Charles Dilke dont on annonçait le retour à Londres a cru nécessaire sa présence à Paris et hier, en vue d'aplanir les obstacles existants, il s'est présenté et a été reçu par le président de la République.

MISSION ÉGYPTIENNE

La mission égyptienne arrive demain à Paris.

RÉCEPTION A L'AMBASSADE ESPAGNOLE

Le duc Fernand Nunez, représentant le gouvernement de Madrid à Paris, donne ce soir à l'ambassade d'Espagne un dîner en l'honneur de l'amiral Jaurès, notre ambassadeur qui reprendra, cette semaine possession de son poste, à Madrid.

ÉLECTION DE LA COCHINCHINE

Une élection législative a lieu aujourd'hui en Cochinchine, les candidats sont : MM. Viennet avocat, et Blancobé, maire de Saigon.

L'Assemblée de l'Union générale

Paris, 6 novembre.

L'Assemblée de l'Union générale a décidé d'élever le capital social de 100 à 150 millions, moyennant l'émission de 100,000 actions nouvelles de 500 fr., qui seront émises à 850 fr.

Après la souscription et le versement des 100,000 actions nouvelles, les 200,000 actions actuelles seront entièrement libérées des 75 millions restant à verser. Ces 75 millions seront prélevés :

1° 50 millions sur la disponibilité des exercices antérieurs et de l'exercice courant ; 2° 25 millions sur la prime provenant des actions nouvelles.

Le rapport constate que les bénéfices réalisés jusqu'à présent atteignent la somme de 61 millions.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Un député poursuivi

Berlin, 6 novembre.

Le député Bunsen est poursuivi pour avoir prononcé un discours électoral dans lequel il disait que le prince de Bismarck gouvernait en dictateur.

ESPAGNE

Madrid, 3 novembre.

La discussion du message continué, dans la séance du 4, M. Davila a refusé les attaques de M. Carvejal et dit que le ministère était resté fidèle à la devise : Liberté, Moralité, Justice.

Le ministre des affaires étrangères a ajouté que la France avait promis la pleine satisfaction pour les affaires de S. M. ar après enquête.

Les questions diplomatiques relatives au Maroc sont très délicates ; il faut agir avec une grande prudence. Quant à la question du Vatican, le ministre a déclaré que le ministère avait fait son devoir.

ITALIE

Exposition universelle de 1885

Paris, 6 novembre.

Encouragé par les ministres et les membres du Parlement italien, M. César Cati secrétaire du comité central de l'exposition universelle à Rome, pour les années 1885 et 1886, constitue à Londres un comité pour faire concourir les productions : anglaises, allemandes, américaines, belges, françaises, italiennes, japonaises, suédoises, suisses, tchèques, turques, américaines, etc.

L'idée de l'exposition de Rome a été accueillie favorablement en Angleterre.

Dépêches diverses

La variole à Bordeaux

Bordeaux, 6 novembre.

La variole sévit à Bordeaux. Le maire de cette ville a dû prendre un arrêté pour établir des stations vaccinales gratuites.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

57

PAS-DE-CHANCE

Histoire d'un Enfant perdu

Mais le Charançon dont les prétentions étaient multiples s'attribuait cette modification dans le caractère de Katt, et comme un Marseillais n'a jamais gardé un secret pour lui seul, il éprouva le besoin de s'épancher un soir dans le cœur de son ami Pas-de-Chance.

Le souper était fini, et le boër avait donné le signal du repos. Les Catres et les Hottentots employés à Ankastron regagnaient le bâtiment qu'ils occupaient et qui était séparé du principal corps de logis.

La belle Katt était montée dans sa chambre. Le boër, armé de son fusil et suivi par deux molosses énormes, faisait l'inspection quotidienne des divers corps de logis, des basses-cours et des clôtures.

Le Charançon emmena Pas-de-Chance dans le jardin de la ferme, et tous deux, en fumant, se promenaient au clair de lune.

— Dis donc, camarade, dit alors le Charançon, réponds-moi franchement.

— Sur quoi ? demanda Pas-de-Chance étonné.

— Aimes-tu toujours Bastinguette ?

— Toujours.

— Et tu songes à retourner en Europe ?

— Plus que jamais.

— Nous sommes pourtant bien ici. Le boër est le meilleur homme du monde.

— C'est vrai, murmura Pas-de-Chance.

— Katt est charmante.

— C'est vrai, dit encore Pas-de-Chance sans la moindre émotion.

— Là, sérieusement, reprit le Charançon, c'est toujours Bastinguette que tu aimes ?

— Et qui peut-on aimer, si on n'aime Bastinguette ? fit le naïf Pas-de-Chance.

— On peut aimer Katt, dit le Charançon.

— Pour quoi ?

— Pour quoi pas ?

— Pas-de-Chance regarda son compagnon d'un air qui voulait dire :

— Je crois que tu es un peu fou.

Mais le Charançon continua :

— As-tu remarqué comme elle riait de bon cœur quand nous sommes arrivés ici ?

— Oui certes ; est-ce qu'elle ne rit plus ?

— Beaucoup moins. Elle est devenue toute songeuse.

— Ah !

— Ensuite, continua le vantard Marseillais, je crois bien qu'elle s'attendait à devenir un jour ou l'autre la femme de cet imbécile de Paddy.

— Je le crois aussi dit Pas-de-Chance.

— Elle riait volontiers avec lui, et quand il lui prenait la main, elle ne la retirait pas.

— A quoi veux-tu donc en venir ?

— A ceci. Elle ne rit plus avec Paddy ; et ce soir, comme il voulait lui prendre la main, elle l'a retirée vivement.

— Elle lui boude peut-être...

— Non, elle ne l'aime pas. Et si elle ne l'aime pas... c'est qu'elle en aime... un autre.

— Ici le Charançon s'arrêta un moment ; puis regardant Pas-de-Chance avec une sorte de commisération :

— Bien vrai, dit-il, tu aimes toujours Bastinguette ?

— Ma vie est à elle, répliqua simplement Pas-de-Chance.

— Oh ! je respire, fit le Charançon, qui, en effet, respira fort bruyamment !

— Mais pourquoi ?

— Pourquoi ? mais parce que Katt m'adore, dit le Charançon.

Pas-de-Chance ne put se défendre d'un regard de doute ; mais le Marseillais continua :

— Elle m'adore, mon cher, et je l'épouserai !

Tu crois ? fit Pas-de-Chance, naïf dans son scepticisme.

— Je l'épouserai, te dis-je. Et je serai riche... et puisque tu as tant envie de retourner en Europe.

— Eh bien ?

— Je te donnerai de l'argent. Tu iras épouser Bastinguette.

— Bon !

— Et tu la ramèneras ici...

Pas-de-Chance se prit à sourire. Il n'ajouta qu'une foi médiocre aux espérances du Charançon.

Tous deux continuèrent à se promener dans le jardin, auprès d'une grande haie.

Le Charançon se livra à tous les dévergondages de son imagination méridionale et construisit mille châteaux en Espagne.

Pas-de-Chance l'écoutait ; mais tout en l'écoutant il songeait à Bastinguette.

Or, derrière la haie, il y avait un homme pâle et frémissant qui, plus d'une fois, avait serré dans sa main convulsive la poignée de sa carabine.

Cet homme c'était Paddy.

Chaque parole du Charançon lui arrivait claire et distincte et lui entraînait au cœur comme la pointe d'un stylet.

Quelque chose qui rampait dans l'herbe comme une couleuvre se glissa alors, auprès de lui.

Mais Paddy n'y prit garde.

Paddy, ivre de rage, murmura :

— C'est vrai ce que dit ce Français

maudit. C'est lui qui m'a pris le cœur de Katt.

Et il pressait toujours son fusil ; mais il n'osait le mettre à l'épaule et disait encore :

— Si je tue cet étranger, le boër me chassera et Katt me méprisera.

Mais le Charançon se vantait toujours de l'amour de Katt, et Paddy, pendant la tête, murmura :

— Mais si je le tue, il n'épousera pas Katt.

Et cette fois il épaula, et attendit que le Charançon se trouvât en pleine lumière de la lune, entre deux arbres, car le jardin était couvert de cette luxuriante végétation qu'on ne rencontre qu'en Afrique.

CHAPITRE XXXVIII

Le Charançon marchait toujours à petits pas, tenant par le bras Pas-de-Chance et continuant l'énumération de sa fortune future.

Enfin il vint un moment où il se trouva en pleine lumière, entre deux troncs d'arbre qui servaient pour ainsi dire de guides.

Paddy eut un battement de cœur ; mais il ajusta et s'apprêta à faire feu. Soudain une main le saisit vigoureusement et releva le canon de la carabine.

Le coup ne partit pas.

Paddy se retourna stupéfait et se trouva face à face avec Tom l'Africain.

Tom posait un doigt sur ses lèvres en signe de silence.

— Pourquoi m'empêches-tu de tuer cet étranger ? dit Paddy.

— Je vous le dirai tout à l'heure. Venez.

Il prit Paddy par la main et, le contraignant de se baisser, il l'entraîna loin de la haie, vers une des clôtures intérieures de la ferme où on laissait,

par les nuits brûlantes d'été, coucher les troupeaux en plein air.

Puis, s'asseyant avec lui sur un banc fait avec des roseaux ajustés l'un à l'autre, il lui dit :

— Mon petit père, vous alliez faire là une grande sottise.

— Pourquoi ? gronda le farouche Paddy.

— Parce que les lois punissent les meurtriers.

— Ensuite parce que le maître vous aurait chassé de sa maison.

— Je m'y attendais.

— Enfin parce que vous n'auriez jamais épousé Katt.

Pillage du jardin des Taileries

Paris, 6 novembre.
Les kiosques et les établissements divers, Guignol compris, installés dans les jardins des Taileries ont été entièrement saccagés la nuit dernière. Le Grand Café gardé par un gros chien, a été seul excepté.
Pour le service des dépêches
Allain Landre.

Voir les dépêches de la dernière heure à la troisième page.

RÉUNION DE L'ACAZAR

Environ 1.500 personnes assistaient hier au grand meeting organisé par le comité de l'Alliance républicaine.
L'ordre du jour était la discussion des affaires tunisiennes.
M. de Billings, ancien ministre de France à Tunis, Alphonse Humbert, rédacteur du *Progrès*, Paul Leconte, rédacteur de la *Liberté*, étaient venus de Paris pour prendre la parole dans cette grande assemblée populaire.

Sur l'estrade nous avons remarqué MM. Portails et Girard, de la *Liberté*, Guy Bonnot, conseiller général, etc.
A 8 heures 35, M. Charvet, député de l'Alliance républicaine, ouvre la séance en invitant les auditeurs à constituer un bureau.

Les noms de M. Tony Loup et Yvan sont prononcés.
M. Charvet annonce que M. Tony Loup, accepte pas les fonctions de président.
L'Assemblée ne pouvant s'entendre sur le choix du président et du vice-président, M. Tony Loup, se rend au désir exprimé par l'Assemblée et monte à la tribune.

Le bureau est ensuite constitué comme suit :
Président, Tony Loup.
Assesseurs, MM. Garnier et Pantel.
Secrétaire, M. Albert.

M. Peyrou, avait été désigné comme assesseur, mais il n'était pas présent.
M. le Président invite la réunion à désigner un président d'honneur.
Les noms de MM. Bonnet-Duverdière et Duport sont proposés.

Avant de donner la parole au citoyen Troussellier, qui est le premier orateur inscrit, il est donné lecture de la dépêche suivante, de Clovis Hugues :

« Citoyens et autres organisateurs du meeting que j'envoie mon adhésion complète.
« Absolument le ministère serait condamner la France.
(Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DU CITOYEN TROUSSELLIER

Ce citoyen prononce un très long, mais très remarquable discours, véritable programme de la démocratie radicale.
Il conclut à diverses reprises, les applaudissements unanimes de l'Assemblée.

DISCOURS DE M. BILLINGS

Voici un résumé de ce discours absolument précis et bourré de faits.
Il a produit une très vive émotion sur toute l'Assemblée.

L'orateur déclare qu'il compte dans la diplomatie 26 ans de loyaux services.
Il n'est ni orateur ni politicien il vient dire ce qu'il sait sur les affaires de Tunisie.

Il a été le prédécesseur de M. Roustan et connaît parfaitement les hommes et les choses de ce pays.
J'ai été stupéfait en lisant ce matin le discours de M. Ferry. Il a élevé le mensonge à la hauteur d'une institution.

M. Ferry a dit que j'avais été révoqué, c'est faux ; j'ai donné ma démission et ce n'est qu'après qu'elle a été acceptée que j'ai pris la parole au meeting du cirque Fernand.

Il fait l'histoire de la guerre de Tunisie préparée depuis longtemps.
C'est M. le duc de Decazes, qui a été le premier tripoteur. C'est ce ministre dont Bismarck disait : « Ca un diplomate, non, c'est un agent de change politique. »

L'expédition tunisienne n'a eu pour but que des intérêts financiers ; il s'agissait de sauvegarder les intérêts de trois sociétés : « Bone à Guelma, la Société Marseillaise et la Société des Bâtiements. »

L'orateur le démontre avec des documents précis.
Il fait l'histoire de tous les démêlés du bey et de ses ministres avec les envoyés français.

Il déclare que le bey n'a jamais voulu se poser en ennemi de la France. Il a consenti à tous les traités qui lui ont été proposés. C'est alors que M. Léon Renault se rendit en Tunisie comme représentant d'une Société financière.

Ce simple avocat de Corbeil fut reçu par M. Roustan, avec la plus grande pompe officielle et il fut présenté au premier ministre du bey, à qui il ne demanda rien moins qu'un vaste monopole. Une maison de banque sur le modèle de notre Crédit foncier, un Mont-de-Piété, etc.

Le bey ne voulait pas consentir à monopoliser tous ces établissements au profit de M. Léon Renault.
Celui-ci s'emporta violemment, il osa déclarer au premier ministre qu'il reviendrait prochainement à Tunis à la tête de l'armée française.

M. de Billings démontre que le gouvernement avait la mission Renault était opposé à l'intervention.
C'était aussi Gambetta qui lui déclarait formellement que toute intervention en Tunisie serait déplorable, car après dix ans, ce serait une pitoyable rentrée en scène pour notre pays.

M. Gambetta était en outre profondément affecté des difficultés survenues avec une puissance voisine, l'Italie.
Il les déplorait et insistait auprès de l'orateur chargé alors d'une mission à Rome, pour qu'il contribuat à l'apaisement des esprits de l'autre côté des Alpes.

M. de Billings continue en expliquant que le gouvernement italien n'était pas du tout opposé à une entente.
Il recit à Rome auprès du ministre des affaires étrangères, le meilleur accueil, et il trouva un gouvernement absolument résolu à éviter tout conflit à propos des affaires tunisiennes.

Les pourparlers engagés aboutissent à un résultat important. Il fut proposé par le ministre italien de rappeler simultanément les deux consuls : MM. Roustan et Maccio.
Il était entendu que le même jour, le *Journal officiel* des deux pays, publierait les rappels de leurs agents.

On vous a beaucoup parlé du *Mostahel*. On vous a dit qu'il était inspiré par le consul italien. C'est faux. Tout le monde sait à Tunis que son véritable inspirateur est l'ex-vice-roi d'Egypte que nous avons fait chasser de son pays et qui se venge à

sa manière en contribuant à nous occasionner des révoltes dans les pays musulmans placés sous notre domination.
L'orateur, qui n'était lié par le secret professionnel, enroulait dans des détails qui feraient le jour le plus absolu sur cette malheureuse affaire.

Peut-être une commission d'enquête serait-elle nommée.
L'orateur entre dans de grands développements sur la conduite de notre ministre des affaires étrangères et de notre représentant à Tunis.

Il assure que M. Roustan, dans un banquet au Grand-Hôtel, a été plus franc que son ministre, en déclarant que la guerre de Tunisie était une guerre d'affaires. Le fameux traité dont on a tant parlé, était prêt depuis 1875 et M. Barthélemy-Saint-Hilaire l'a trouvé en entrant à ministère.

Parlant des Kroumirs, il dit que c'est une mauvaise plaisanterie.
Il existe des Kroumirs aussi bien sur le territoire de l'Algérie que sur le territoire tunisien.

Ces deux tribus qui ont toujours eu l'habitude de se piller entre elles.
Depuis 50 ans il en est ainsi, et on a jamais eu l'intention d'organiser une armée pour les combattre.

Les dégâts qu'ils ont commis l'année dernière n'étaient pas supérieurs à ceux des années précédentes.
Les déprédations commises tantôt sur le territoire algérien, tantôt sur le territoire tunisien, par des tribus insoumises, se sont ajoutées annuellement pour une somme de 400 à 500 mille francs.

Les Kroumirs ont été un épouvantail ridicule dont on a bercé le peuple français.
Le véritable foyer du fanatisme n'était pas le pays Kroumir mais la Tripolitaine.

C'est dans cette province que les Allemands ont débarqué, en 1871, cette insurrection que nos mobiles ont eu tant de peine à réprimer.
Car il ne faut pas l'oublier, ce ne sont pas les Italiens qui, en Tunisie, en Algérie ont organisé la révolte contre la France, ce sont les émissaires de M. de Bismarck.

Ils pénétraient partout, par le désert, par la mer, se répandant dans toutes les provinces qu'ils cherchaient à soulever contre nous.
M. de Billings donne lecture d'un article du *Journal la Lanterne* rappelant le traité que le bey était prêt à signer en 1878, traité qui était préparé à Paris depuis 1875, traité qu'il signerait encore.

Mais savez-vous pourquoi on ne l'accepta pas ? Parce que le bey demandait que la question de l'Enfida fut soumise à un arbitrage européen : celui de la Suisse ou de la Belgique.

L'orateur s'étend sur tous les tripotages financiers qui se sont produits dans cette affaire. Il cite comme exemple la concession obtenue par la Société marseillaise : 400.000 hectares de terrain à 25 fr. l'hectare, soit un total de deux millions 500.000 fr.

Le capital serait totalement remboursé en moins de deux ans.
Parlant ensuite des hommes qui ont été les confidentiels et les conseillers du ministre de la République française à Tunis, il affirme que ce sont tous des étrangers plus ou moins tristes.

Il cite un individu de l'entourage de M. Roustan qui, à 45 ans, fut chassé du Bardo pour y avoir domestiqué.
« Bien savez-vous ? M. Roustan a demandé pour cet individu la croix, de commandeur de la Légion d'honneur. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il l'a obtenue. »

Un voleur porte au cou la croix qu'on accorde qu'à des généraux qui ont trente et quarante ans de service et ont arrosé de leur sang les champs de bataille.

M. Roustan a encore fait nommer grand-croix de la Légion d'honneur, Sid-Mustapha-ben-Ismaïl, cet ancien perruquier sans talent et sans éducation, qui est devenu premier ministre parce que... je ne dis pas pourquoi, il y a ici des dames.

C'est triste drôle petite déclaration qu'on n'accorde qu'aux souverains ou aux généraux en chef.
Il n'y a aucune honte à le faire. L'Angleterre a occupé l'Afghanistan. M. Disraeli disait que c'était pour son pays une frontière scientifique.

M. Disraeli avait déclaré que 50 millions suffiraient pour atteindre ce but. On a dépensé 500 millions, et voyant que cela ne donnait aucun résultat, les Anglais, gens pratiques, ont abandonné la conquête qu'ils avaient rêvée.

L'Angleterre a aussi voulu s'annexer le Transvaal et le Zoulouland. Qu'est-il arrivé ? Elle n'a réussi qu'à donner à ces peuples la République.

Dans le traité de Berlin, l'Angleterre a eu Chypre, mais Chypre sera rendue avant peu par les Anglais, car cette île lui coûte horriblement.

L'orateur, arrivant à l'expédition, signale sa déplorable organisation.
Il fait un tableau navrant de l'état de nos troupes et de l'incurie de l'intendance.

Il déclare que nous avons actuellement 7.000 morts.
Démontrant l'incapacité de nos généraux, il dit que l'on a confié au plus mortel ennemi de la France, à Ali-bey, la garde de notre seule ligne télégraphique, de la seule voie de chemin de fer qui pouvait relier notre armée de Kairouan à Tunis. Parlant des conséquences de cette guerre, il dit qu'elle a déchaîné entre nous 200 millions de musulmans, ce qui nécessitera la présence constante de 300.000 hommes en Algérie et en Tunisie. C'est ce que voulait sans doute M. de Bismarck, car notre frontière de l'Est restera ouverte.

Il va falloir tout le talent des chefs de la démocratie pour nous tirer de ce mauvais pas.
En attendant nos soldats meurent comme des mouches et 30.000 mères, se demandent chaque jour, si elles reverront leurs fils.

Comment le ministère s'en tirera-t-il, est-ce que ce sera avec une simple demande d'enquête.
On n'a pas mis en accusation le ministre du seize mai on ne mettra pas en accusation M. Jules Ferry.

Cette attaque pourra blesser au cœur la République opportuniste.
Des discours a été souvent interrompu par de nombreux applaudissements.

Des remerciements sont votés au citoyen de Billings.
Incident

A ce moment, un certain tumulte se produisit dans une partie de la salle.
M. le président donna la parole à M. Besières, qui monta à la tribune.

M. Besières dit qu'il ne veut ni attaquer ni défendre le ministère.
Il a écouté le citoyen de Billings avec le plus vif intérêt.

Il est de ceux qui croient que la liberté avec ses orages vaut mieux que la tyrannie.
Il demande des explications à M. de Billings, au sujet d'un mot qui l'a profondément ému, M. de Billings a dit que nos frontières resteraient ouvertes pendant que l'Allemagne augmentait son effectif et fondait ses canons.

Si cela était vrai, il faudrait désespérer de notre représentation nationale.
J'ajoute donc M. de Billings de nous dire ce qu'il sait à ce sujet.
M. de Billings repartit à la tribune, disant qu'il n'est pas militaire, c'est aux députés de l'Est qu'il appartient d'ouvrir une enquête et de vérifier la véracité des faits qu'il a allégués.

M. le Président donna lecture de la lettre suivante, d'Henri Rochefort, adressée aux organisateurs de la réunion.
LETTRE DE M. ROCHEFORT

« Cher citoyen et ami,
« Si la responsabilité de journaliste ne m'obligeait pas à rester actuellement à Paris j'aurais été bien heureux d'accompagner mon ami et collaborateur Humbert, mais nous ne pouvions, sans danger pour *l'Emancipation*, le quitter tous deux à la fois. D'ailleurs, ce que j'aurais voulu dire il vous le dirai et mieux que moi.

« Il vous raconterait les rudes campagnes que nous avons dû faire pour persuader enfin au peuple que cette expédition de Tunisie n'était et n'avait jamais été qu'une affaire de bourse.

« Dès le début de la campagne, nous avions démasqué les agitateurs et signalé le véritable but de l'entreprise.
« Ce fut une clameur d'incrédulité. On n'y voulait pas croire. C'était notre système d'opposition quand même qui nous dictait ces calomnies. Hélas les témoins et les preuves ne sont arrivés que trop tôt.

« Aujourd'hui le voile est déchiré. Les détails seuls manquent et la France est avide de savoir jusqu'à quel degré de cynisme peuvent être tombés ceux qui l'oppriment en la dévalisant.

« Heureusement si, comme du temps de l'Empire, les organisateurs d'une seconde expédition du Mexique, ont eu des souteneurs dans les deux Chambres, ils n'ont rencontré dans la nation que des malédictions et des anathèmes.

« A vous, cher citoyen, et à tous les hommes gens qui dans votre réunion se sont fait auditeurs, des juges.
« Henri Rochefort. »

La lecture de cette lettre est accueillie par d'innombrables applaudissements.
DISCOURS DE M. HUMBERT

Le citoyen Humbert, avec son talent habituel, a pendant plus d'une heure, tenu l'Assemblée sous le charme de sa parole chaude et entraînante.

Son magnifique discours est dans ce procès de l'expédition tunisienne un *in-extenso* capital, que nous voulons publier *in-extenso* sans en rien retrancher.

Nos lecteurs pourront le lire demain dans le *Réveil lyonnais*.
Aujourd'hui, nous nous contenterons de dire qu'il a produit une impression profonde et qu'il s'est terminé au milieu des applaudissements et des acclamations répétées de tous les spectateurs.

DISCOURS DU CITOYEN LECONTE

Le citoyen Paul Leconte résume le débat. Vous savez, dit-il, que la guerre de Tunisie a été conduite avec une ineptie pour ainsi dire systématique. Le ministre de la guerre n'a réussi à mobiliser à peu près convenablement que la typhoïde (sensation).

La guerre actuelle eut-elle été d'ailleurs, conduite suivant toutes les règles de l'art qu'elle n'en eût pas moins été un crime. Les ministres d'une République n'ont pas le droit de déclarer la guerre. La guerre est un acte essentiellement anti-républicain.

Ca d'ailleurs été un crime prémedité. L'expédition tunisienne a été une surprise pour tout le monde, sauf pour le gouvernement. On cherchait depuis longtemps un conflit. La politique belliqueuse s'est affirmée aux flammes d'un punch célèbre à Cherbourg où M. Gambetta a fait appel à la justice menaçante. L'envoi de la flotte dans les eaux de Dulcigno, le projet d'envoi de la mission Thomassin en Grèce, l'interpellation Antonin Proust sont autant de faits saillants qui permettent de suivre à la trace la conspiration contre la politique pacifique.

M. Ferry, s'écrie l'orateur, peut bien du haut de la tribune, déclarer avec un dédain qui ne lui sied guère, en vérité, qu'il n'a pas posé le pied sur les accusations de la presse et des réunions. S'il se trouve à la Chambre une majorité assez complaisante pour renvoyer le ministère indemne, nous, républicains, nous l'arrêtons. (Interruptions dans le fond de la salle.) Qui nous l'arrêtons, en lui disant : Ministère homicide, on ne passe pas, halte-là ! Réponds du sang versé devant l'opinion publique, nous le citerons à la barre de la justice nationale et à la barre de l'histoire qui le connaît déjà. (Mouvement, bravos prolongés.)

L'orateur termine en réclamant comme garantie indispensable, l'effacement de son garant le peuple, le droit pour le peuple de ratifier en dernier ressort toutes les déclarations de guerre et de voter par conséquent toutes les lois portant ouverture de crédits destinés aux frais de guerre.

Ces discours ont été salués par une double salve d'applaudissements.
M. le Président donna la parole au citoyen Charvet, un des organisateurs de la réunion pour donner lecture des résolutions suivantes :

RÉSOLUTIONS
Considérant que le gouvernement, en convoquant les électeurs le 21 août pour nommer les représentants, a trompé le pays et cherché à le surprendre afin d'obtenir des élections favorables à sa politique, que par ces faits le ministère s'est trouvé en dehors des lois, deux Chambres étant éternellement sans pouvoir siéger.

Que les ministres sans contrôle ont puisé dans les caisses de l'Etat et fait tomber nos enfants dans une guerre qui aurait pu être évitée, doivent être déclarés responsables. Qu'il est nécessaire de flétrir et de condamner ceux qui ont pu mettre en œuvre cette politique et la rendre impraticable à l'avenir, en assurant par de nouvelles règles constitutionnelles, le contrôle effectif du gouvernement, et notamment en réservant au peuple, l'exercice exclusif du droit de paix et de guerre.

Que les ministres sans contrôle ont puisé dans les caisses de l'Etat et fait tomber nos enfants dans une guerre qui aurait pu être évitée, doivent être déclarés responsables. Qu'il est nécessaire de flétrir et de condamner ceux qui ont pu mettre en œuvre cette politique et la rendre impraticable à l'avenir, en assurant par de nouvelles règles constitutionnelles, le contrôle effectif du gouvernement, et notamment en réservant au peuple, l'exercice exclusif du droit de paix et de guerre.

Considérant que les révélations faites sur la guerre algérienne prouvent l'incapacité notoire de nos gouvernements et l'incurie de nos intendances ; que les tripotages financiers, dont bénéficient certaines personnalités, sont la cause unique de notre intervention à Tunis.

Le meeting populaire traduit nos gouvernements à la barre de l'opinion publique et somme les députés du Rhône de demander leur mise en accusation, de demander, en outre, l'examen des cahiers électoraux, la révision de la Constitution dans le sens de la convocation d'une assemblée constituante spéciale, et, comme conséquence, s'opposer

à tout projet de prorogation des Chambres avant l'accomplissement de la tâche :

Considérant que le peuple est souverain, les volontés doivent être exécutées, la réunion déclare que les députés qui refusent de appuyer ces résolutions seront considérés comme complices et déchu de leur mandat.

M. le Président met aux voix ces conclusions. Elles sont votées à l'unanimité.
Il invite l'Assemblée à lever la séance aux cris de : Vive la paix ! Vive la République !!!

Ce cri est répété par tous les citoyens présents.

JOANNES GUY.

LETTRE DE M. OLIVIER PAIN

Notre excellent ami et collaborateur, M. Olivier Pain, nous remet la lettre suivante :
Mon cher Tony,

Hier, dans la salle des Pas-Perdus, en attendant M. Madier de Montjau le député questeur, logé, chauffé et éclairé se permit contre notre ami, M. Duport des attaques que les embrassades de Romans sont seules capables d'expliquer, je vous télégraphiai immédiatement de faire venger de nouveau, par une acclamation des électeurs, le courageux rédacteur de l'*Emancipation* de Toulouse.

Deux mille citoyens réunis à l'Acquar ont infligé aujourd'hui à M. Madier la leçon sévère que son inqualifiable attitude méritait.

De passage à Lyon j'ai tenu à assister à la réunion qui a donné, à l'un des plus énergiques lutteurs démocratiques de l'Assemblée, cette preuve de sympathie et de respect.

Permettez-moi, mon cher Tony, de vous dire à vous, qui durant cette séance vous êtes efforcé de maintenir le droit absolu de discussion, que nos adversaires politiques se sont montrés moins jaloux de l'observation stricte des lois de la politesse la plus élémentaire.

A plusieurs reprises, aux places réservées de la presse, M. Paul Bertinay interrompit par des réflexions ridicules les orateurs : il s'est conduit — et ses allures ne laissent le libre champ pour l'apprécier, — comme un véritable polisson.

Veillez agréer, mon cher Tony, mes meilleures amitiés.
Olivier PAIN.

ASSASSINAT DE M. MARX

SUBSTITUT A CHALON

(NOUVEAUX DÉTAILS)

Hier, en présence du docteur Parizot, arrivé de Paris, a eu lieu l'autopsie du corps de l'infortuné Marx. Elle n'a rien révélé de nouveau.

On croit néanmoins, que l'arme qui a servi au meurtre est un de ces coups de poing américains, dont chaque anneau est garni de pointes.

Ce qui est certain, c'est que le parquet est maintenant sur une piste vraie.

Hier soir, à sept heures et demie, après la cérémonie des ablutions faite dans la chambre de l'hôpital, en présence des israélites seuls, le corps a été transporté à la gare de Chalon-Ville. Toute la population faisait la haie. Le cortège est sorti par la porte du jardin, a suivi la rue de la Caserne, le pont Saint-Laurent, le quai des Messageries, la rue basse de l'Obélisque et la rue de la Gare.

Le cercueil porté par huit hommes était escorté de pompiers portant des torches.

Devant le cercueil, marchait le maire cent de son écharpe. Derrière, venaient le procureur général de Dijon, le préfet de Saône-et-Loire, la famille, une délégation de la communauté israélite de Chalon, le tribunal, le barreau, les avoués, les fonctionnaires, quelques officiers, le capitaine et le commandant de la gendarmerie, de nombreux fonctionnaires, le conseil municipal. Les gendarmes escortaient le tribunal.

Le cortège est arrivé à la gare à huit heures. Devant l'escalier, le préfet a adressé quelques paroles d'adieu au jeune magistrat général.

Le procureur général, qui était venu dans l'après-midi offrir les compliments de condoléance à la famille, au nom du garde des sceaux, a promis bonne et prompt justice et s'est fait l'interprète des regrets du tribunal.

Le corps a été monté par la porte de sortie des voyageurs et mis dans un fourgon. Il est parti à onze heures et sera demain à midi à Nancy.

L'inhumation doit avoir lieu à deux heures.

MEETING ANARCHISTE

au Grand-Théâtre de Vienne

C'est annoncé pour une heure ; à deux heures et demie la salle est comble, on se décide à commencer.

Le citoyen Fages se présente à la tribune et demande un président ; on lance le nom du citoyen Ailloud ; il est acclamé, mais il est absent.

On en demande un autre, et le citoyen Reybucien, président de la société coopérative de la fédération est nommé ; il prend place au fauteuil.

Les citoyens Fages et Genet sont assesseurs ; Monnet, secrétaire.

Le président prévient qu'on expulsera sans pitié tout citoyen qui pourrait troubler la réunion.

On demande alors un président d'honneur : Nourrit et Bérézowski sont présents ; c'est Nourrit qui est acclamé.

On lit l'ordre du jour :
Question Tunisienne.
Parlementarisme.
C'est entendu : le citoyen Davonnie monte à la tribune.

L'orateur est un tout jeune homme ; c'est son excuse, il débute par un discours qu'il essaie de rendre ce qu'on appelle « discours à sensation » ; il balbutie, il s'excuse sur

son peu d'instruction ; il n'est pas avocat, dit-il, il est ouvrier.

Il parle de la guerre, il parle du Bardo de M. Roustan, et conclut en écriant à la République française dont le patron Gambetta a fait baisser les dons tunisiens afin de les acheter en grande quantité et de les revendre à un moment donné avec des primes énormes.

Le ministre de la guerre, l'intendant passent sous les fourches caudines de l'orateur, mais nous devons constater que dans son embarras, il trébuche à faux, et que ces deux administrations qui dans la guerre tunisienne se sont attiré de graves reproches, seraient fort heureuses de n'avoir à combattre que les arguments du citoyen Davonnie, dont la conclusion concorde parfaitement avec l'exorde : Il faut, dit-il, renverser le capitaliste qui est le gouvernement.

La parole est au citoyen Bordat dont la présence semble, à priori, faire cesser les murmures et les lazzi de l'Assemblée.

Le citoyen Bordat, que nous connaissons déjà, se rappelle le début du citoyen Gauthier, à l'Acquar : *La chair à canon de Paris*, etc.

Il se présente ainsi :
« Les travailleurs lyonnais aux travailleurs stéphanois, non, lyonnais, salut ! »

L'orateur est moins emprunté que son prédécesseur, il parle et se fait comprendre. Nous ne rendons pas compte de son discours qui du reste, a soulevé de nombreux applaudissements d'une part, et de nombreuses protestations de l'autre.

A un moment donné, un incident se produit ; des cris éponévables partent de la troisième galerie ; un citoyen épileptique vient d'avoir une attaque horrible (profonde émotion) quelques personnes affirment que c'est dû à des discours de l'orateur, nous n'en croyons rien.

Le président demande du calme. Tu multes et rires, la sonnette s'agit et le citoyen Bordat, après avoir bu un grand verre d'eau sucrée, reprend le fil de son discours.

Thiers et Gambetta sont les têtes de Turc de la bourgeoisie ; le clergé, l'armée, la magistrature passent par les mains de l'orateur ; les hommes d'Etat, députés, etc., s'enrichissent de la sueur du peuple.

Tout ceci pourrait présenter quelque chose, si le citoyen Bordat, jouissant de ses moyens et n'étant pas souvent interrompu, avait pu développer la thèse qu'il avait déjà déployée à la Perle, à l'Acquar et à Saint-Etienne.

Malheureusement pour lui, la salle du Grand-Théâtre de Vienne est composée, en grande partie, d'adversaires, et les interruptions, les rires, même les applaudissements lui enlèvent ses moyens.

Il parle de la chasse à l'homme et ce qui produit généralement un grand effet est accueilli par un tumulte indescriptible. (Avez, assez, à la porte ; non, parlez ; silence ; à la porte ; non ; oui, etc.)

Nous ne continuons pas ce compte-rendu du discours du citoyen Bordat, qui se termine aux cris de vive la Commune ! vive la Révolution !

La parole est au citoyen Ailloud, qui, après son discours, déclare qu'il avait été désigné d'office comme orateur, il n'a rien préparé et se retire. (Des murmures, des cris et l'incident est clos.)

Le citoyen Chalazot, ex-conseiller municipal, se présente, *bien entendu*, à la tribune ; il aime les travailleurs *bien entendu*, il reçoit des sifflets *bien entendu*, et finit par se retirer, toujours *bien entendu*, au milieu des rires et des huées de la majorité de l'Assemblée, de plus en plus *bien entendu*.

C'est au tour du citoyen Martin, dont nous ne révélerons qu'une chose, c'est que les révolutionnaires sont très tolérants et à l'égard de son dire, il affirme qu'il proposerait des grèves il est indispensable de pendre les patrons (Grand ébahissement de l'Assemblée).

Il faut, ajoute-t-il, reprendre la propriété à ceux qui la détiennent. (Voix dans la salle : pas plus qu'à moi, mon p'tit gros, va de l'avant, va toujours.)

L'orateur continue :
« La bourgeoisie a dépossédé la noblesse, nous, nous déposséderons la bourgeoisie, nous sommes des prolétaires. »

« Et si vous avez l'aplomb de me contredire, venez le faire à la tribune. »
(Ici quelques rires et quelques allusions d'assez mauvais goût, du reste, à la déformité du citoyen Martin, nous ne les reproduisons que par : tumulte de plus en plus indescriptible.)

La parole est au citoyen Bernard, nous ne le révélerons pas son nom.

L'orateur, dont nous ne voulons pas analyser le discours, a, au moins, le talent d'empoigner l'Assemblée. C'est la première fois qu'on l'entend à Vienne, et il produit sur l'auditoire un effet pareil à celui qu'il avait produit sur nous-mêmes quand nous l'avons entendu pour la première fois à la Perle.

Si nous ne reproduisons pas son discours, même sommairement, c'est que nous l'avons déjà fait, dans des numéros précédents.

Sauf quelques rares apostrophes aux interrupteurs, le citoyen Bernard, qui a, du reste, ce qu'on appelle le *chien* des réunions publiques, n'a fait aujourd'hui que reproduire presque mot à mot, ce que nous avions déjà entendu.

Quant à ceux qui rient, dit-il, le jour de la Révolution, nous verrons qui rira le dernier. (Vifs applaudissements d'une part, nombreuses imitations de l'autre.)

Somme toute, nous le reconnaissons avec la plus grande impartialité le citoyen Bernard est le *clou* de la réunion et si nous ne l'avions déjà entendu nous eussions peut-être été ému par nous-mêmes.

Il se retire au milieu de bravos, sinon unanimes, du moins nombreux.

Personne ne demande plus la parole, et nous jugeons à propos de la demander nous-mêmes au nom du *Réveil lyonnais* que nous avons l'honneur de représenter.

Nous déclarons ne pas vouloir combattre les théories des orateurs qui nous ont précédé à la tribune ; nous venons seulement faire appel à la solidarité ouvrière en faveur des grévistes de Villefranche.

Nous exposons la situation des deux mille ouvriers qui tentent en ce moment pour maintenir les droits de toutes les corporations ouvrières et d'innombrables applaudissements sont adressés, non pas à nous personnellement, mais à la cause que nous défendons.

Des quêtes auront lieu à Vienne.
Le citoyen Bordat nous succède, appuie notre demande et termine en proposant l'ordre du jour suivant :
« Considérant

Citoyennes, que ceux qui nous traitent de...
Citoyennes, que ceux qui nous traitent de...
Citoyennes, que ceux qui nous traitent de...

Villefranche, 6 novembre.
Citoyennes, que ceux qui nous traitent de...
Citoyennes, que ceux qui nous traitent de...

Joannis LANNAN, BERNARD, CHA...
Joannis LANNAN, BERNARD, CHA...

A la sortie de la séance, une quinzaine a été...
A la sortie de la séance, une quinzaine a été...

Assemblée générale.
Assemblée générale.

A onze heures, salle d'attente, a eu lieu...
A onze heures, salle d'attente, a eu lieu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...
Le citoyen Desgranges, secrétaire, a lu...

conseil d'administration: Réclier, membre...
conseil d'administration: Réclier, membre...

Il est ensuite plusieurs lettres d'excuses...
Il est ensuite plusieurs lettres d'excuses...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Radelet, dans un discours remarquable...
M. Radelet, dans un discours remarquable...

M. Tony Révillon, l'honorable député...
M. Tony Révillon, l'honorable député...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...
M. Aug. Morel invite MM. les rédacteurs...

Une croisée ayant été fermée trop...
Une croisée ayant été fermée trop...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

M. Benoît Masson nous demande une...
M. Benoît Masson nous demande une...

ISÈRE
TENTATIVE DE SUICIDE
Grenoble. — Hier soir, vers 6 heures et...

SOU DES ÉCOLES
Hier soir, a eu lieu dans la salle de l'Alcazar, le bal donné par les conscrits de 1880...

DERNIÈRE HEURE
Paris, 6 novembre.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF
Le mouvement administratif paraîtra demain à l'Officiel; il comprendra les nominations de M. Legay, préfet de Corse, appelé à la direction de l'administration communale et départementale du ministère de l'intérieur.

M. Gauthier va à la sous-préfecture de Gannat. M. Marceau est nommé secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône.

ENTREVUE DE MM. GRÉVY ET CONSTANS
Paris, 6 novembre.

M. Grévy a reçu ce matin M. Constans, avec lequel il a eu un long entretien.

ÉTAT DE SIÈGE EN AUTRICHE
Paris, 6 novembre.

La proclamation de l'état de siège est imminente dans les différents districts de Cattaro et de la Dalmatie, les jeunes gens refusant le service de la landwehr.

LA MANIFESTATION DE MENTANA
Paris, 6 novembre.

Une dépêche de Rome annonce que le gouvernement a pris de sérieuses mesures pour empêcher les manifestations à Mentana.

ÉLECTION MUNICIPALE À PARIS
10^e ARRONDISSEMENT
M. Hattat, radical, élu, 1.453 voix; M. Chesnay, réactionnaire, 681.

Variétés
LA DUCHESSE
DE QUIQUENVEULT
(Suite et fin.)

Toute confuse, mais oubliant l'étreinte de l'inconnu, Suzanne lui dit: — Oh! je vous en prie, je le veux, levez-vous!

L'homme obéit comme un soldat; seulement il était grand, et, en se redressant rapide, sa tête heurta la lampe d'abat-jour qui pendait au plafond. Le globe brisé tomba sur le tapis. Pour épargner à la baronne les éclats qui auraient meurtri ses pieds, l'homme l'enleva dans ses bras.

Et la lampe brisée, dont la flamme léchait l'huile répandue sur le parquet s'éteignit tout à fait.

Le baron Lehmann disait à la sentinelle: — Homme ou femme qui passera, vous laisserez sortir!

Après avoir égaré toutes ses femmes, Olga s'était enfermée chez elle. Là, se pelotonnant dans l'angle d'un canapé, et portant vivement ses deux fines mains sur sa figure pour se dissimuler à elle-même le rouge qui lui brûlait le visage, elle avait écouté de rire. Elle resta ainsi quelques minutes, puis, se redressant tout à coup comme si elle prenait un parti suprême: — Allons! dit-elle.

Et alors, l'œil vif, les lèvres tombantes, les tempes battantes, elle se regarda une seconde dans une glace... Puis, arrachant agrafes et épingles, de ses mains convulsives, elle jeta à terre robe et jupons, couvrit son corps frissonnant d'un peignoir diaphane, puis, faisant jouer le ressort d'un flacon, elle mouilla son doigt d'une essence de violette qu'elle promena sur ses dents, de telle façon que son haleine douce et fraîche se parfumait... elle apprêtait ses baisers qui devaient être ainsi des étreintes de fleurs.

Tout dormait au château; la duchesse prit un flambeau, et à la flamme d'une bougie rose elle se dirigea par les couloirs jusqu'au boudoir des Bachelards.

Arrivée à la porte, elle mit un instant la main sur sa poitrine pour en comprimer les battements, puis, se redressant fière, elle souleva le loquet et entra.

Mais elle recula vite... au lieu de celui qu'elle comptait trouver, Olga voyait devant elle une femme à peine vêtue... son œil sonda les coins de la chambre... cette femme était seule!

— Oh! est-ce que la duchesse ne se contentait plus?

— Quoi... chère maîtresse, c'est Votre Altesse qu'il attendait?

— Il est donc venu?

— Hélas!

Alors le dépit crispa les lèvres d'Olga qui, frappant de son poing mignon sur un meuble, dit:

— Ainsi! jamais! jamais! c'est une fatalité!

— Princesse!... pardon!... les ouvriers réparaient le pavillon des Nymphes, et j'ai dû...

— Et que m'importe!... Ainsi c'est vous qu'il a pris dans ses bras; c'est vous qui, encore une fois, avez su ce qu'était l'amour! vous!... vous!... c'était un seigneur superbe!

— Oh! princesse!

— Un cœur de feu dont chaque parole devait brûler le cerveau.

— Mais c'était un rustre!

— Un rustre! qu'importe! Vous en parlez à votre aise... Vous n'avez pas, vous, cette fièvre d'amour qui me tue...

— Un rustre, eh! mon Dieu! s'il m'avait aimée...

— Il en était indigne, et, Altesse, écoutez...

Suzanne fit la moue en secouant la tête.

— Ainsi, c'était écrit. Jamais je ne serai aimée... jamais!

Olga, prête à tomber, s'appuyait sur un meuble, Suzanne s'avancée et lui prit la taille pour la soutenir... elle vit des larmes dans les yeux de la duchesse.

— Oh! qu'avez-vous, Altesse?

— Tu ne comprends pas, toi! mais qui donc m'aimera, moi? Je suis indifférente à tous... qui m'aimera?

— Moi, fit Suzanne, en embrassant Olga, dont le corps frémissant se redressa...

Erfeldt dit au factionnaire: — Allons, viens boire deux pochées, c'est moi qui paie.

Le factionnaire accepta et mit sa lance dans la guérite sur laquelle il écrivait à la craie:

« Si c'est la ronde qui passe, venez me chercher, je suis aux Burgraves à boire un coup. »

Quand Erfeldt entra à la brasserie, un homme s'avancée et lui dit à demi-voix:

— Eh bien?

— C'est fait dit le soldat.

L'homme disparut.

Le lendemain, le premier qui fut introduit près de la duchesse Olga fut le baron Lehmann.

La duchesse était un peu pâle, le cercle de ses yeux était un peu chargé, mais elle était belle et surtout gaie.

— Je viens savoir, fit le baron souriant, si Votre Altesse est satisfaite de l'exécution de ses ordres?

— Voici ma réponse, fit Olga, en lui tendant un parchemin.

Le baron eut comme un éblouissement... la duchesse le faisait... quoi? mon Dieu! quoi?

— Lisez!

Il lut, et pâlit affreusement.

</

